

RANDONNEE des FRUITIERES à COMTE
du plateau de Frasne et du val du Drugeon
DIMANCHE 17 MAI 2020 à BOUVERANS

VTT - pédestre - équestre

*Nous vous recommandons PLUTOT de vous inscrire par INTERNET : coût réduit en fonction du nombre d'inscrits + date limite jusqu'au vendredi 17 mai minuit

BULLETIN d'INSCRIPTION* : 1 par famille ou groupe
à renvoyer : avant le samedi 9 mai avec votre paiement

à l'ordre de : **ACCA Bouverans**

adresse : C/o Evelyne VUILLEMIN – 5 chemin du Moulin – 25560 BOUVERANS

Départ-arrivée à BOUVERANS (salle des fêtes)

NOM individuel ou Nom du référent (à indiquer le matin du départ pour récupérer vos bracelets) :

Prénom :

N° et Rue :

Code Postal – VILLE :

Téléphone :

E mail :

Parcours :	Heure départ	Tarifs avant le 9/5	Tarifs sur place	Nbr de pers	Total	-10 ans
VTT 65 km « expert »	9h	11€	13 €			
VTT 45 km « sportif »	9h30	11 €	13 €			
VTT 25 km « facile »	10 h	11 €	13 €			
Equestre 18 km « agréable »	10 h	11 €	13 €			
Pédestre 20 km « sympathique »	9h à 9h30	11 €	13 €			
Pédestre 12 km « familial »	10 h à 10 h 30	11 €	13 €			
Pédestre 6 km « P'tits Loups »*	11h	11 €	13 €			
<i>Assiette-repas offerte à Bouverans pour les inscrits (sandwich pour les enfants)</i>						
Total						

INSCRIPTION GRATUITE POUR LES MOINS de 10 ANS.

Attention, les mineurs doivent être accompagnés pour l'inscription

*parcours possible avec poussettes tout-terrain et vélos petites roues

** en vous inscrivant, vous déclarez avoir pris connaissance des conditions pratiques indiquées au verso du présent bulletin et vous acceptez le règlement de la Randonnée.

RÈGLEMENT

de la Randonnée des Fruitières à Comté 2020

Chaque participant dûment inscrit se voit remis un bracelet qu'il s'engage à porter de manière visible tout au long de la Randonnée afin de prouver son inscription.

Les personnes qui ne portent pas de bracelets ne sont pas considérées comme participant à la Randonnée et ne peuvent prétendre à aucune des prestations proposées (sécurité, balisage, ravitaillement, repas..).

Sécurité

1. La Randonnée des fruitières à comté est une randonnée et non une compétition.
2. Respecter le balisage, le code de la route, et les consignes de sécurité.
3. **Port du casque rigide obligatoire, vtt et équestre.**
4. **Les chevaux ne sont pas acceptés sur les ravitaillements et doivent être attachés à l'écart.**
5. Chaque participant doit être couvert par son assurance.
6. Les enfants sont sous la responsabilité des parents ou d'un majeur désigné. Chaque adulte inscrit peut inscrire avec lui 5 enfants au maximum.
7. Chaque participant est responsable de son matériel en cas de vol, accident ou perte : la responsabilité de l'organisateur ne pourra être engagée.
8. Partez avec du matériel en bon état et prévoyez un nécessaire de réparation.
9. La participation à la Randonnée est soumise à une limite maximale du nombre d'inscrits fixée par les organisateurs.

Droit à l'image

Droit à l'image : par son inscription, chaque participant déclare abandonner tout droit sur les supports, images ou autres, réalisés lors de l'événement et qui pourront être utilisés librement par les organisateurs.

Respect de l'environnement

10. Respecter l'environnement et les espaces sensibles : bien suivre le balisage, ne pas cueillir de fleurs, ne pas laisser de déchets, les chiens doivent être tenus en laisse.
11. Eviter le gaspillage, respecter la nourriture et en particulier le Comté en faisant preuve de modération et d'esprit de partage sur les ravitaillements.

Annulation / remboursement

12. Il ne sera procédé à aucun remboursement des frais d'inscription payés à l'avance sauf annulation du fait de l'organisateur (cas de force majeure, catastrophe naturelle...).
13. Les organisateurs se réservent le droit de ne pas inscrire toute personne dont le comportement ou les propos ne seraient pas conformes aux dispositions du présent règlement.

Informations pratiques

- **Attention : pas de location de chevaux ni de vélos sur place.**
- Ravitaillements dans les fromageries, dans les villages, sur le parcours et à l'arrivée.
- Possibilité de lavage des vélos à l'arrivée.
- Compris dans l'inscription : ravitaillements sur les parcours et assiette repas à l'arrivée (sandwich/dessert pour les enfants de moins de 10 ans) **SERVIS avant 15h** dans la limite des places disponibles.

AUCUN REMBOURSEMENT des inscriptions à l'avance sauf en cas d'annulation du fait de l'organisateur.

Contact / Renseignements :

Communauté de communes Frasne-Drugeon

Tél : 03.81.49.88.84 - site internet : <http://www.frasnedrugeon-cfd.fr>

